MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

Décision nº 4124 du 9 mai 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie de Corse

NOR : *INTJ1911084S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 11268 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828638S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juin 2019 :

Soma Thierry NIGEND : 161 803 NLS : 8 018 788

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er juin 2019 :

Desveaux Frédéric NIGEND : 117 770 NLS : 5 218 941

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 mai 2019.

Le général de division, commandant
la région de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,
J. Plays